

Sommaire

page 1

Focus sur le projet Langue(s) de scolarisation

page 3

Autres projets du CELV

- e-lang
- EOL
- Actualités

page 7

L'enseignement des langues en Finlande

- Entretien avec Anu Halvari

page 10

Ressources

- À explorer sur le web
- Vient de paraître
- Lecture partagée

Pour être informé(e) de la parution de chaque nouveau numéro, abonnez-vous à la veille *Politiques linguistiques et didactique des langues*

<https://bit.ly/2zkegMp>



Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

Le CIEP est point de contact national du CELV depuis 2004. Il relaie les projets et publications du CELV auprès des professionnels français des langues, notamment par le biais de ce magazine semestriel et en participant à l'organisation de séminaires.



Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV)

Institution du Conseil de l'Europe située à Graz (Autriche), le CELV offre à ses 33 États membres une plate-forme internationale pour la promotion de l'innovation et des bonnes pratiques dans l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes.

Focus



La/les langue(s) de scolarisation : une feuille de route pour les établissements scolaires

Rebecca Dahm | Maître de conférences à l'ESPE Midi-Pyrénées de l'université Toulouse-Jean Jaurès, et coordinatrice du projet « langue(s) de scolarisation » du CELV.

Le projet « La/les langue(s) de scolarisation : une feuille de route pour les établissements scolaires » coordonné par le Centre européen des langues vivantes (CELV, Conseil de l'Europe) s'adresse aux établissements du premier ou second degré qui souhaitent aider TOUS leurs élèves à mieux réussir. Par TOUS les élèves, nous désignons de manière plus spécifique les élèves qui dépendent de l'école pour développer la langue de scolarisation, c'est-à-dire la langue habituellement utilisée pour enseigner les différentes matières scolaires et pour faire fonctionner l'établissement. L'absence d'accès à cette langue en contexte familial, quelles qu'en soient les raisons (un contexte socio-économique peu favorisé, des enfants nouvellement arrivés, un contexte familial de langues des signes, etc.), ne permet pas à ces élèves d'accéder à la connaissance au même titre que les autres.

Qu'est-ce que la langue de scolarisation ?

La « langue de scolarisation » est la langue utilisée pour l'enseignement des différentes matières scolaires ainsi que pour le fonctionnement des établissements scolaires (Rec(2014)5, Comité des Ministres, Conseil de l'Europe, 2014). Beacco et al¹. (2016) soulignent par ailleurs la nécessaire prise de conscience par tous les enseignants de la **dimension linguistique** de leur(s) discipline(s). En effet, toute discipline a pour objectif l'acquisition de connaissances qui ne peut cependant se faire sans leur donner du sens.

La langue utilisée lors de l'enseignement des matières scolaires est un instrument servant à la fois à conceptualiser le contenu et à s'exprimer en conséquence dans un style rationnel et « académique » selon les conventions et les registres spécifiques à chaque matière (Vollmer, 2006). On parlera également de **langue académique** pour désigner le type de langue nécessaire pour participer, comprendre et communiquer avec succès dans des activités cognitives exigeantes, adaptées à l'âge et au contexte².

1. Beacco, J.-C., Fleming, M., Goullier, F., Thürmann, E., & Vollmer, H. (2016). *Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires : guide pour l'élaboration des curriculums et pour la formation des enseignants*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

2. Himmele, P., & Himmele, W. (2009). *The language-rich classroom: A research-based framework for teaching English language learners*. ASCD.

Une feuille de route numérique au service des établissements scolaires

Le projet du CELV a pris appui sur ces concepts pour proposer une « **feuille de route** », outil numérique, qui accompagne les établissements dans leur réflexion sur ce sujet et dans la mise en place d'un plan stratégique qu'ils auront eux-mêmes déterminé. Pour y parvenir, tous les acteurs de l'établissement (personnel d'encadrement, enseignants, personnel non enseignant, élèves et parents) sont invités à compléter, à titre individuel, un **outil d'auto-positionnement** qui leur est spécifique (**schéma 1**).

Chaque acteur peut ainsi réfléchir à **neuf champs thématiques** afin d'évaluer la manière dont l'établissement accompagne l'ensemble des acteurs dans leur réflexion portant sur **la dimension linguistique des disciplines, la valorisation des ressources en présence et l'accueil des élèves et des familles, dans leur diversité**. Pour chaque phase, l'acteur choisit de positionner l'établissement sur une échelle allant de 1 à 4 ou du rouge vers le vert, avec la possibilité de neutraliser la question (**schéma 2**).

Lorsque la personne a complété l'enquête, elle peut imprimer le résultat de ses réponses individuelles afin d'avoir une vision globale de son propre ressenti vis-à-vis des champs thématiques identifiés ci-dessous (simulation de résultats, **schéma 3**).

Les établissements scolaires reçoivent ensuite un **compte-rendu** issu de l'analyse de l'ensemble des réponses des divers acteurs, soulignant les points forts et les leviers de progrès pour l'ensemble de l'établissement. Les résultats de tous les acteurs sont positionnés sur chaque axe représentant un champ thématique, permettant ainsi de rapidement visualiser les points forts et les leviers de progrès de l'établissement (**schéma 4**).

L'attention de l'établissement est attirée sur le(s) champ(s) thématiques pour lesquels il existe un **écart significatif** entre les réponses des divers acteurs : même si le résultat global peut être positif, le fait que certains acteurs ne soient pas en accord avec le reste des répondants mérite d'être l'objet d'une **discussion**. Chaque champ thématique peut également être analysé en profondeur, de manière à comprendre les positions des différents profils d'acteur (pris dans leur ensemble, l'anonymat des personnes répondant au questionnaire étant absolument garanti).

Finalement, des **pistes concrètes** seront suggérées afin de favoriser le dialogue entre l'ensemble des acteurs, ce qui devrait faciliter la mise en place d'actions correspondant aux attentes des uns et des autres.

Un projet de recherche en cours

Deux collèges de Midi-Pyrénées³ ont souhaité engager une réflexion autour de cette question de la langue de scolarisation. Ils se sont inscrits dans un **projet PILAR** (Projet d'initiative locale adossé à la recherche) de manière à pouvoir bénéficier d'un accompagnement par un binôme formateur-chercheur lors de leur réflexion. Ils cherchent à améliorer les apprentissages des élèves vulnérables⁴ et se sont saisis



Schéma 1

Entrée dans l'enquête pour chacun des acteurs

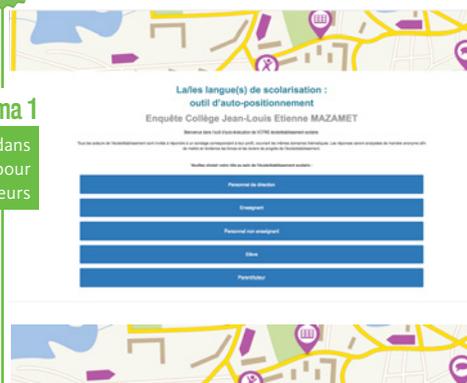


Schéma 2

Simulation de réponse à l'une des questions posées à un enseignant



Schéma 3

Simulation de résultats personnels d'un enseignant



Schéma 4

Simulation de résultats d'un établissement



de la feuille de route développée par le CELV pour la tester et en vérifier l'utilité immédiate pour les établissements. Il s'agit ici de répondre à des demandes spécifiques : le collège Lakanal de Foix souhaite engager une réflexion commune autour de **l'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés** (EANA) de manière à faciliter leur intégration et réussite en classe d'inclusion ; le collège Jean-Louis Etienne de Mazamet envisage, lui, de réfléchir à la **dimension linguistique de chaque matière** de manière à ne pas ajouter, sans en avoir conscience, une difficulté supplémentaire aux élèves.

³ En juin 2018, Le collège Lakanal de Foix et le collège Jean-Louis Etienne de Mazamet se sont inscrits dans un projet PILAR. Les formatrices associées au dispositif de recherche sont Isabelle Cévennes et Hélène Dugros du CASNAV de Toulouse Midi-Pyrénées (Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) ; l'enseignant-chercheur en charge du dossier est Rebecca Dahm.

⁴ Il s'agit de tous les élèves qui dépendent de l'école pour parvenir à comprendre et à apprendre le large spectre des codes culturels intégrés dans l'utilisation formelle de la langue ; Fleming (2009)

Un double objectif

Le projet Langue(s) de scolarisation du CELV semble être un outil adapté pour accompagner les équipes dans cette réflexion. Non seulement l'ensemble des acteurs de l'établissement pourra compléter, à titre individuel, l'outil d'auto-évaluation en ligne de manière à obtenir un **état des lieux objectif de leur établissement**, mais les échanges mis en place avec le binôme formateur-chercheur permettront **d'accompagner l'équipe dans sa réflexion** tout en recueillant directement les retours sur l'outil, de manière à l'adapter. En effet, l'un des objectifs du projet langue(s) de scolarisation du CELV est d'offrir aux personnels de direction et coordonnateurs du projet un **outil ergonomique**, facile à lire, avec plusieurs niveaux d'analyse, de manière à permettre à l'ensemble de l'équipe de construire un **plan stratégique sur mesure**. Tant le projet du CELV que le PILAR visent à accompagner les équipes dans une transformation de pratiques à partir d'une réflexion menée en commun.

Perspectives

L'équipe formateur-chercheur du PILAR prendra appui sur la feuille de route du CELV pour accompagner les établissements dans leur réflexion, de manière à permettre aux dif-

férents acteurs de s'engager dans un **dialogue constructif** élaboré lors des rencontres PILAR tout au long de l'année 2018-2019 et de leur permettre de découvrir les **pratiques prometteuses**, explorées ici ou ailleurs. Les établissements pourront, dès lors, choisir collectivement d'établir un plan stratégique qui convienne tant aux acteurs qu'au contexte de l'établissement de manière à favoriser les apprentissages des élèves vulnérables.

Pour conclure

Au niveau européen, un atelier a eu lieu les 15 et 16 novembre 2018 au CELV à Graz de manière à présenter la « feuille de route » à trente-deux experts venus de trente-deux pays différents. Il a permis non seulement de prendre appui sur leurs retours pour apporter les dernières améliorations, mais également de bénéficier de leur expertise pour compléter notre base de données présentant les pratiques prometteuses. Celle-ci sera finalisée en novembre 2019 mais la « feuille de route » permettant l'auto-évaluation devrait cependant déjà être pleinement opérationnelle au début de l'année 2019.

 <https://bit.ly/2rm0914>

Autres projets du CELV

Le projet e-lang - Autonomie et ressources numériques

Christian Ollivier | Professeur des universités à l'université de La Réunion, coordinateur du projet e-lang

Comment permettre aux apprenants et usagers des langues de dépasser leurs limites en utilisant des ressources numériques et devenir des apprenants et usagers autonomes ? C'est l'une des préoccupations du **projet e-lang** « Vers une littératie numérique pour l'enseignement et l'apprentissage des langues » du Centre européen pour les langues vivantes.

■ Être autonome

Avec les spécialistes de l'autonomie, e-lang postule qu'être un apprenant et usager autonome des langues, c'est :

- avoir conscience des objectifs d'apprentissage (que veut-on apprendre ?) ou d'action (que veut-on faire ?) fixés par d'autres ou par soi-même ;
- prendre la mesure des contraintes, notamment socio-interactionnelles, liées à la réalisation de ces objectifs ;
- être capable de choisir les actions et stratégies les mieux adaptées pour atteindre ces objectifs.

Cela demande d'avoir conscience de ses propres compétences et connaissances ; d'identifier ses limites, afin d'avoir recours à des ressources externes pour dépasser ces limites car, être autonome ne signifie pas tout faire tout seul ; d'être capable d'utiliser efficacement ces ressources externes.

- évaluer de façon critique les actions menées et les ressources mobilisées ;
- réfléchir sur le développement de son autonomie d'apprenant et d'usager.

e-lang s'est intéressé à l'identification et l'utilisation de ressources numériques pouvant aider les apprenants et les usagers des langues à compléter leurs propres compétences et connaissances.

■ Un exemple en production écrite

Pour la production écrite, e-lang propose des exemples de tâches ancrées dans la vie réelle dans lesquelles les apprenants-usagers feront l'expérience de l'écriture pour un public « réel », par exemple en participant à un guide de voyage participatif (comme **Wikivoyage**). Écrire, c'est alors d'abord se demander quelles sont les contraintes socio-interactionnelles : quels sont les lecteurs du guide, quelles sont leurs attentes en termes de contenu et de forme, quelles sont les règles sociales (la « netiquette ») du site ?

On pourra alors se lancer dans l'écriture en recherchant des informations en ligne pour compléter celles dont on dispose,

mais aussi en consultant des pages similaires à celle sur laquelle on travaille pour analyser leur contenu et en retirer des structures réutilisables pour sa propre contribution. Pour le travail en groupe, on pourra utiliser le partage de documents (**Google Drive** ou **Framapad** par exemple). Si on n'est pas sûr de l'orthographe, un outil de saisie vocale (comme celui des **Google Docs**), transcrivant l'oral avec une étonnante correction, peut être d'une grande utilité. À cette occasion, on se rendra compte de la compréhensibilité de sa production orale pour une machine. On pourra également apprendre à utiliser les traducteurs automatiques pour qu'ils fournissent des traductions de qualité. Pour la révision, on mobilisera les outils de correction en ligne (tels que **BonPatron**) ou ceux d'un traitement de texte.

On entrera dans un moteur de recherche une expression (entre guillemets) pour savoir si elle apparaît souvent ou non en ligne. Finalement, le service (humain !) de correction **Orthonet** pourra rendre de précieux services pour finaliser un texte déjà bien abouti.

■ Modules de formation en accès libre

Pour en apprendre plus sur ces outils et ressources et sur bien d'autres pour les activités langagières, les compétences linguistiques et interculturelle, découvrez les **modules de formation** d'e-lang.

 <https://bit.ly/2EmnbOM>



Le projet EOL – Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues

L'équipe nationale de pilotage EOL |

Le projet européen EOL « Des environnements d'apprentissage optimisés pour et par les langues » démarré en janvier 2016 entre dans sa dernière phase de développement. Il s'agit désormais de « passer du projet linguistique à la politique linguistique de l'établissement » et de l'inscrire dans le temps long.

■ Les établissements

Pour rappel, l'originalité du projet EOL réside dans son approche globale des langues vivantes en établissement. Les multiples projets, événements et initiatives doivent maintenant amener les établissements scolaires partenaires issus de 16 pays européens à pérenniser une politique linguistique d'établissement. Afin de rendre cette démarche durable, les équipes pourront s'appuyer sur ces trois leviers :

- **L'enseignement et l'apprentissage** : tout en prenant en compte la diversité des profils des élèves, les enjeux linguistiques gagnent à être partagés et portés par l'ensemble des disciplines tant dans les contenus d'enseignement que dans des approches qui renforcent systématiquement l'exposition des élèves à toutes les langues ;

- **La culture d'établissement** : le pilotage pédagogique de l'établissement joue un rôle essentiel dans l'installation d'un environnement d'apprentissage favorable aux langues vivantes en soutenant le développement professionnel des acteurs par les langues, en facilitant une communication multilingue et en multipliant les opportunités pour un dialogue interculturel au sein et autour de l'établissement ;

- **Le rayonnement de l'établissement** : l'ouverture internationale et le développement de partenariats scolaires et extra-scolaires doivent appuyer le projet d'établissement ; le renforcement d'une culture de réseaux génère des opportunités de mobilité qualifiante tant pour les élèves que pour les adultes.

■ Le pilotage national

L'équipe de pilotage du projet, composée de l'Inspection générale et de la Direction générale de l'enseignement scolaire, accompagne d'une part, la réflexion des académies déjà engagées dans la pérennisation de la dynamique et d'autre part, l'extension du projet à cinq nouvelles académies : Aix-Marseille, Lyon, la Martinique, Paris et Poitiers. L'objectif est bientôt atteint. La maquette du parcours de formation en ligne a été arrêtée et son développement est en cours. Les acteurs engagés dans EOL seront sollicités dans la phase de test afin de rendre le parcours de formation accessible également à des non spécialistes.

■ Le pilotage européen

Les experts sont en train de finaliser la publication européenne qui contiendra des éléments issus de la recherche.

L'étude d'impact montre d'ores et déjà combien une approche globale des enjeux linguistiques renforce l'estime de soi des élèves en les conduisant à intégrer les langues dans leurs projets personnels d'orientation.

Un appel à contributions à cette publication a été lancé à l'ensemble des partenaires, en particulier pour mettre en valeur les projets et démarches les plus aisément transférables. La question de la transférabilité de l'approche EOL vers les parcours éducatifs est bien engagée et devrait faciliter la réflexion des équipes en établissement dans différents domaines : éducation à la citoyenneté démocratique, éducation au développement durable, etc.

Des indicateurs de réussite ont été publiés sur la plate-forme de travail et la réflexion sur un label qualité se poursuit.

Un atelier de dissémination du projet est prévu au CELV à Graz en mars 2019.

 <https://bit.ly/2PigW7z>



Le projet EOL – Au collège Henri Matisse - Linselles (académie de Lille) : les professeurs de langues témoignent

L'équipe de langues vivantes du collège, en collaboration avec les autres disciplines et la vie scolaire, a mené un projet global au sein de l'établissement. L'objectif était d'enrayer le harcèlement, de modifier les regards et les postures, tout en renforçant le respect d'autrui et en développant l'estime de soi. Tous les élèves se sont engagés en produisant en français et en langues vivantes des affiches et des spots vidéo. Le 23 février 2018, à l'ini-

tiative des élèves, nous nous sommes TOUS mobilisés en adoptant le même code vestimentaire. Les familles ont pu apprécier la richesse des productions en fin d'année scolaire. Cette action a permis de décloisonner nos enseignements et de renforcer le travail en équipe, d'améliorer le climat scolaire, la confiance et de promouvoir l'engagement et la responsabilisation de tous.



Le projet EOL – Des réalisations par les lycéens des 7 Mares - Maurepas (académie de Versailles)

L'initiatrice et coordinatrice d'EOL dans ce lycée, Noëlle Sédilot-Gasmi, s'était déjà exprimée sur le projet dans le *Courriel européen des langues* n° 40. Cette fois sont proposés des extraits du **rapport** « L'expérimentation du projet EOL : comment et pourquoi enseigner autrement ? », qu'elle a rédigé à l'attention du CELV suite au séminaire des 3 et 4 mai 2018. Il s'agit d'illustrer quelques-unes des productions des élèves dans le cadre d'EOL.

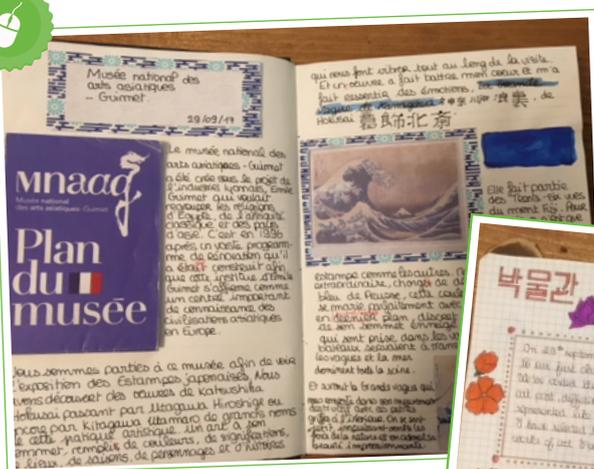
■ Des carnets de bord/voyage créatifs

(...) Un outil individuel pédagogique a aussi été conçu par les élèves afin de consigner leur ressenti lors de sorties scolaires et à l'occasion du voyage scolaire organisé chaque année à destination de l'Espagne. Il s'agit d'un **carnet de bord** dans sa partie recto et d'un **carnet de voyage** dans sa partie verso qui présente la particularité d'être rédigé dans la langue de prédilection des élèves. Il a été évalué grâce à un barème pensé collectivement et corrigé par l'ensemble de l'équipe pédagogique dont l'unique limite était d'attribuer les carnets rédigés en langues étrangères aux professeurs de la langue cible. En voici quelques exemples :

■ Le concours d'éloquence

(...) Pour remédier aux difficultés d'expression écrite et orale et au manque de cohésion de classe, nous avons pensé mettre en place un **concours d'éloquence** (*speech contest*) à partir de l'étude en anglais des procédés discursifs et des techniques oratoires contenus dans le discours de Martin Luther King *I have a dream*.

Cette mise en situation-problème leur a permis de travailler et développer les compétences liées à la compréhension écrite du discours original, à l'analyse argumentative, à la rédaction de leur propre discours et à l'expression orale soit l'oraison de leur discours. Nous avons ainsi mêlé savoir, savoir-faire et savoir-être.



Exemple rédigé en français



Exemple rédigé en anglais



Exemple rédigé en espagnol

Actualités

Sélection de Marion Latour, chargée d'études documentaires, CIEP



1 Vers un Cadre européen commun de référence pour les enseignants de langues

Comment améliorer la formation des enseignants de langues et favoriser le développement de leurs compétences professionnelles ? Ce projet du CELV y répond en examinant et définissant les compétences liées à l'enseignement des langues. Il vise une meilleure qualité de la formation en langues et le développement autonome des compétences professionnelles des enseignants.

Les 47 participants réunis les 3 & 4 octobre dernier dans un **atelier** ont échangé sur la dimension langagière dans l'éducation et ont réfléchi à la façon d'influencer les projets de ce futur Cadre européen. L'éventail des métiers représentés était large : enseignants de langue ou enseignants de différentes matières sensibilisés à la prise en compte de la dimension langagière, formateurs d'enseignants de langue, auteurs de curriculum, directeurs d'études, ou encore responsables d'équipes intervenant pour le développement professionnel.



Les participants ont travaillé sur le **guide d'utilisation des instruments** qui décrit les compé-

tences de l'enseignant avec des exemples pratiques, ainsi qu'au projet d'inventaire des compétences d'enseignants de langue dans leurs contextes professionnels.

<https://bit.ly/2FhVvkif>



2 Une éducation aux langues inspirante dès le plus jeune âge : Pourquoi et comment le faire chez des enfants de 3 à 12 ans ?

Pourquoi ? Parce que la diversité linguistique des salles de classe est une réalité et que les professionnels ont intérêt à en exploiter tout le potentiel, et ce au profit de tous les élèves. Un environnement inspirant encourage à être curieux, à poser des questions et à apprendre par soi-même.

Comment ? En empruntant aux bonnes pratiques et en utilisant les outils d'enseignement et d'apprentissage à disposition.

Les professionnels impliqués dans l'éducation précoce trouveront des **exemples de bonnes pratiques** en relation avec les trois volets du projet : attitudes et représentations linguistiques ; conception de scénarios d'apprentissage dans des contextes culturellement et linguistiquement divers ; perception, accompagnement et évaluation des compétences linguistiques des apprenants. Une variété d'outils sera également proposée sur la **plateforme de ressources**, pour développer les compétences linguistiques des apprenants, sur la base de ressources didactiques existantes, du CELV et des différents États membres.

Venus de 30 pays membres du CELV, de la Belgique, du Canada et du Royaume-Uni, 39 professionnels de l'enseignement pré-primaire ou primaire ont participé à un **atelier** les 12 & 13 septembre dernier pour échanger sur les principes et approches contribuant à inspirer l'enseignement-apprentissage précoce des langues. La question « Comment appliquer ces principes et approches aux contextes spécifiques des différents pays » était au cœur de leurs réflexions.

<https://bit.ly/2RwzD4X>



3 La Gazette européenne des langues

Le dernier numéro de la *Gazette européenne des langues* (n° 43, juillet-septembre 2018) présente les récents développements des projets du CELV, l'actualité des langues dans les pays membres et les nouvelles du Conseil de l'Europe.

Vous pouvez vous **abonner** à cette lettre d'information.

<https://bit.ly/2OvTiju>



TÉMOIGNAGE

Patrice Rey, IA-IPR au Rectorat de Strasbourg, a participé à cet atelier ; dans son bilan il explique quelle exploitation il pourra en faire pour son contexte professionnel. Les descripteurs disponibles (...)

serviront à affiner mon évaluation des professeurs et à enrichir les échanges avec eux lors des entretiens de carrière. Les documents déjà produits et la réflexion menée dans le cadre de ce projet va nourrir ma propre réflexion et celle de mes collègues inspecteurs, qui seront mis au courant du projet, dans le cadre de l'élaboration des plans de formation interlangues des professeurs (initiale et continue).

Les contacts noués avec des participants d'autres pays (en particulier ceux du Danemark, d'Irlande et de Lettonie) permettent d'envisager un travail commun sur une problématique en lien avec les compétences des professeurs de langues. (...)

Les apports de cet atelier entrent en fort écho avec l'autre projet du CELV dont je suis référent dans mon académie, le projet EOL. Expliciter avec les équipes EOL ce lien fort entre la mise en place d'environnements optimisés pour et par les langues et l'identification, le renforcement ou même l'émergence de compétences professionnelles chez les enseignants impliqués dans le projet sera certainement très utile pour la suite du projet.

Contact : **Patrice Rey**

L'enseignement des langues en Finlande



Entretien - Anu Halvari, point de contact national de Finlande

Propos recueillis par Marion Latour, chargée d'études documentaires, CIEP



Anu Halvari est conseillère en éducation à la *Finnish National Agency for Education*¹. Relevant du ministère de l'Éducation et de la Culture, l'Agence s'occupe des programmes de base nationaux, de la petite enfance jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Anu Halvari est responsable des langues dans l'enseignement général secondaire supérieur. Auparavant, elle était chercheuse à l'Université de Jyväskylä sur des projets de tests de langues et enseignante d'anglais au lycée. Ses centres d'intérêt sont l'élaboration des programmes d'enseignement, l'évaluation et les TIC. En tant que point de contact national pour le CELV, elle travaille avec ses collègues, Paula Mattila, membre du conseil d'administration du CELV, et Terhi Seinä, relais national pour la Journée européenne des langues. Ensemble, elles font le lien entre le CELV et l'éducation aux langues en Finlande, apportant un savoir-faire international au gouvernement finlandais et aux enseignants sur le terrain, et inversement.

1. Agence nationale finlandaise pour l'éducation.

La Finlande a deux langues nationales. Pourriez-vous nous parler de cette situation ?

Nous avons **deux langues nationales, le finnois et le suédois**. Bien sûr il y a des raisons historiques à cela. Je n'entrerai pas dans les détails, mais le fait est qu'en Finlande, il y a environ 6 % de locuteurs natifs suédois et il existe une législation forte qui leur garantit des droits linguistiques. Dans la pratique, cela signifie que les Finlandais parlant la langue finnoise doivent apprendre le suédois et que les Finlandais parlant le suédois doivent apprendre le finnois. Ce n'est pas toujours aussi simple que cela et il y a de nombreux débats pour savoir si c'est juste ou non. Mais, c'est vraiment le seul moyen d'enrichir le socle linguistique du pays et de s'assurer que l'on reste très ouvert aux questions linguistiques. C'est tellement différent d'avoir deux langues nationales plutôt qu'une.

À l'école, nous n'avons que deux langues étrangères obligatoires, deux langues autres que la langue maternelle à prendre en charge. La première est l'autre langue nationale (suédois ou finnois) et la seconde est l'anglais. Bien sûr, dans les écoles, différentes langues étrangères sont proposées, mais parce que les langues ne sont pas des matières obligatoires, celles-ci sont peu souvent étudiées. Le nombre d'élèves qui apprennent d'autres langues que l'anglais, le finnois et le suédois est en baisse, et ce depuis un certain temps. En fait c'est un débat que nous avons en ce moment : **comment apprendre plus de langues et comment nous assurer d'avoir une forte maîtrise des deux langues nationales ?**

A quel âge commence-t-on à apprendre la première langue étrangère ?

Ce qu'il faut apprendre dès l'âge de 9 ans, c'est la première langue étrangère, quelle qu'elle soit. Vient ensuite la deuxième langue étrangère qui est aussi obligatoire, qu'il faut apprendre à l'âge de 12 ans. Et c'est le plus souvent le suédois pour les Finlandais de langue maternelle finnoise, parce qu'ils ont d'abord choisi l'anglais. Et le suédois est l'autre langue obligatoire. Donc deux langues obligatoires, dont l'une doit être une langue nationale.

Les écoles peuvent proposer deux langues optionnelles. La première langue optionnelle commence vers l'âge de 10 ans, la suivante à la toute fin de l'éducation de base, c'est-à-dire à l'âge de 14 ou 15 ans. Il s'agit de cursus très courts. L'offre de langues optionnelles se décline en cursus court et en cursus long.

« Il y a une vision très positive de l'apprentissage précoce des langues dans la société finlandaise. »

Vous avez une réforme qui vise à introduire plus tôt une langue étrangère ; est-elle en adéquation avec ce souci d'élargir l'éventail des choix linguistiques ?

Vous avez raison. D'une part, l'idéologie de l'apprentissage précoce des langues – en réalité c'est devenu une politique – est liée au constat que les enfants apprennent très bien les langues à un stade précoce. Nos élèves sont habitués à **commencer l'apprentissage des langues à l'âge de 9 ans**, durant la 3^e année de scolarisation. Or des travaux de recherche montrent que c'est trop tard. Alors pourquoi ne pas commencer plus tôt à étudier la première langue étrangère, quelle qu'elle soit ? Le gouvernement a décidé de mettre en place un apprentissage précoce des langues en avril 2018, mais la réforme ne sera opérationnelle qu'au début de l'année 2020. Actuellement, même sans décision du gouvernement, il y a déjà un certain nombre de communautés, d'établissements scolaires qui proposent effectivement d'apprendre les langues avant la 3^e année (9 ans). Après 2020, tous les élèves devront commencer dès la première année, à l'âge de 7 ans.

Quelles sont les principales décisions de cette réforme de l'apprentissage précoce des langues ? Et quels sont les moyens, financiers ou autres pour sa mise en place ?

Nous en sommes à l'étape où tout doit être planifié et mis en œuvre, c'est dans un an et demi et beaucoup d'enseignants n'ont jamais enseigné les langues à de jeunes enfants. Il y a là une lacune qui doit être comblée. Le gouvernement y investit de l'argent. Il y a également eu des promesses d'offrir plus de formations aux enseignants. Mais cela n'est pas suffisant, parce que nous avons de nouveaux enseignants en cours de formation, des enseignants stagiaires, il faut donc que la formation des enseignants soit également modifiée. C'est un processus qui implique de plus en plus d'organisations éducatives dans le pays, c'est vraiment un changement d'ampleur.

La réforme est-elle bien accueillie ? Quel est le sentiment des parents, de la communauté des enseignants ou des chefs d'établissement ?

Cette décision n'est pas tombée du ciel. Beaucoup de travail avait déjà été fait. En fait, en 2016, le gouvernement a changé et le nouveau gouvernement a décidé qu'il voulait investir dans l'apprentissage des langues. Cela a eu pour conséquence de modifier nos curricula de l'éducation de base avec de grands changements apportés. Aussi, avec ce changement important, les résultats de la recherche, et l'évolution de la société en général, le gouvernement a alors dit : « D'accord, nous sommes prêts à faire un effort pour faire avancer l'apprentissage des langues ».

C'est ainsi que nous avons commencé, au sein de notre agence, la *Finnish National Agency for Education*, à lancer un projet clé en vue d'introduire des projets d'apprentissage précoce des langues dans les écoles qui s'y intéressent. Et nous avons eu pas mal de mises en pratique. Un bon pourcentage d'élèves finlandais a participé à ces projets, qui ont été plutôt bien accueillis par le grand public et par les parents. Il y a une vision très positive de l'apprentissage précoce des langues dans la société finlandaise et je pense que c'est l'une des principales raisons pour lesquelles le gouvernement a pris cette décision.

Il reste un an et demi, à peine. Entre-temps, au niveau de l'Agence, avez-vous des projets spécifiques ou est-ce entre les mains d'un niveau plus local ?

Nous abordons ce changement sous différents angles. Nous avons organisé une conférence pour aller un peu plus loin, mais ce qui se passe également, c'est que la formation des enseignants s'organise. La recherche linguistique en Finlande se penche maintenant sur la question de l'apprentissage précoce des langues ; nous avons eu peu d'études dans ce domaine auparavant. Il n'y avait pas vraiment de traditions jusqu'ici ; même si des choses ont été faites, ce n'était pas courant, alors que maintenant c'est dans l'air. Les établissements

L'OFFRE LINGUISTIQUE EN FINLANDE

Pour les langues autres que le finnois et le suédois, il n'y a pas de langues imposées mais bien sûr, tout le monde choisit l'anglais. L'anglais est étudié par 97% des élèves finlandais. Pour les autres langues, il y a l'allemand, le français ; ce sont les plus importantes mais cela représente moins de 10 % de nos élèves. Et puis il y a l'espagnol, choisi par un plus grand nombre d'élèves depuis un certain temps. Il existe également une demande pour le chinois, le japonais et le russe, notamment dans l'Est de la Finlande pour cette dernière langue, mais le nombre d'apprenants pour les trois reste très faible.

Pour résumer, les langues principales sont l'allemand, qui vient en tête, suivi par le français, puis, avec des pourcentages plus faibles, le russe et l'espagnol. Et nous avons aussi une langue minoritaire, comme le Sámi parlé en Laponie, dont les locuteurs ne sont pas si nombreux. Et aussi, l'estonien. Bref, c'est assez varié. Il y a une longue liste de langues étudiées par peu d'élèves.

essaient de réfléchir à la façon de se préparer au grand changement. Au niveau de l'Agence, nous participons à tous ces changements. L'important pour nous est de mettre au point un **curriculum national de base pour l'apprentissage précoce des langues**, pour dans deux ans environ. La législation a eu lieu, ou est sur le point de l'être, et maintenant il est temps que la partie opérationnelle débouche sur l'élaboration du programme de base pour que les professeurs de langues qui enseignent aux plus jeunes soient prêts lorsque la réforme commencera dans 14 ou 16 mois.

Pouvez-vous nous parler de l'évaluation des compétences linguistiques des élèves et nous dire si vous utilisez le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ?

Toutes ces questions sont d'une grande actualité. Pour l'évaluation, vous savez que, contrairement à la plupart des autres pays européens, nous n'avons **pas de tests standardisés pour l'éducation de base**. Nous avons bien un test normalisé, le test normalisé national pour le deuxième cycle du secondaire général, mais c'est le seul. Ainsi, l'évaluation en Finlande s'inspire d'une tradition très différente de celle de beaucoup d'autres pays. C'est la raison pour laquelle nous avons essayé d'intégrer le CECRL dans l'apprentissage des langues. A partir de 2003, nous avons intégré les niveaux du CECRL dans notre enseignement, dans nos curricula de base.

Ce que nous avons essayé de faire a été d'introduire une vision globale de ce qu'est la langue. Ainsi, il ne s'agit pas seulement de la structure, de la compréhension écrite et orale ni de l'expression écrite et orale, mais aussi des fonctions de médiation, de participation, de ce qui nous constitue en tant qu'individu. Pour nous, la langue est donc un concept très large. Et c'est là, je pense, que se situe l'un des plus grands changements que nous essayons d'imposer dans nos pratiques d'apprentissage des langues. Que nous pratiquions des langues à des fins différentes comme facteur sociétal et que nous prenions en compte aussi le multilinguisme qui est très actuel. Ce qui se passe dans la politique linguistique en Europe est en fait ce qui se passe également en Finlande. Les choses ont beaucoup évolué en 20 ans et, bien entendu, l'apprentissage et l'enseignement des langues doivent également connaître des changements majeurs. Á cela s'ajoute la question de l'évaluation de l'apprentissage des langues, les tests linguistiques. Tester est une chose, mais l'évaluation en est une autre. Nous n'avons pas encore de réponses mais nous essayons de trouver d'autres manières plus globales d'envisager la langue et l'apprentissage des langues.

En Finlande, nous avons une très forte tradition d'enseignement des langues par l'étude du vocabulaire et des structures grammaticales, avec la croyance que l'apprentissage des langues se limite à cela. Ce que nous essayons de changer, c'est l'image de ce qu'est l'enseignement des langues. Il faut inciter les élèves à réfléchir à quelles fins ils apprennent une langue. Il faut essayer de les motiver davantage à apprendre différentes langues et à apprendre pour eux-mêmes et non en fonction du professeur ou du manuel scolaire. Il faut tenir compte des besoins personnels des élèves pour qu'ils soient plus motivés à apprendre une langue. **C'est le passage d'un mode traditionnel d'apprentissage des langues à une façon plus fonctionnelle, communicative, sociale, constructive et motivante de voir les langues.**

Cela semble un défi très motivant.

Ça l'est. La Finlande a fait l'objet d'une très vaste réforme de son curriculum en 2016, qui portait sur le même type de questions. Il doit y avoir une raison pour que les élèves étudient ou apprennent quelque chose. Il doit y avoir une raison pour laquelle vous apprenez des langues, et vous devez être responsable de vos propres processus d'apprentissage des langues.

Sur le plan de l'évaluation, je pense que cela signifie qu'il faut s'intéresser davantage aux systèmes d'évaluation, aux portfolios d'apprentissage des langues et à l'apprentissage de la langue à des fins fonctionnelles (en intégrant par exemple des situations de la vie réelle dans les portfolios, pratique qui se répand aujourd'hui). Il faut essayer de se débarrasser de l'idée selon laquelle tout peut être évalué, mais il y a certainement des choses qui doivent l'être. Nous préférons utiliser principalement des portfolios, mais nous savons aussi qu'il faut recourir aux tests. Et bien sûr, les tests peuvent être intégrés aux portfolios. Nous pensons également que les nouvelles technologies pourraient améliorer les choses.

Est-ce que les projets et publications du CELV sont bien diffusés et utilisés dans votre pays ?

Nous sommes impliqués dans plusieurs projets. Et nous essayons de les intégrer dans nos activités, par exemple avec le curriculum de base et la formation des enseignants. Nous avons été très impliqués dans le projet **CARAP/FREPA**. Nous avons même envisagé de faire une sorte de version nationale et simplifiée du CARAP, une sorte d'application. En tout cas les idées du CARAP sont très présentes dans nos curricula de base. On peut dire que notre participation financière au CELV porte ses fruits ; c'est un bon investissement !



Ressources

À explorer sur le web

Sélection de Sophie Condat, chargée d'études documentaires, CIEP



Découvrir la culture des Français et des Allemands

Comprendre les cultures allemandes et françaises et apprendre des mots dans ces deux langues en s'amusant, c'est possible ! Depuis 2004, l'émission franco-allemande d'Arte **Karambolage** met en regard des éléments de la vie quotidienne de part et d'autre du Rhin. De courtes vidéos font découvrir les aspects culturels et linguistiques des Français et des Allemands avec humour.

l@ngues_en_ligne

300 dossiers pédagogiques

L'espace numérique de Canopé (ministère de l'Éducation nationale) **L@ngues_en_ligne** propose plus de 300 dossiers pédagogiques pour enseigner l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais, le russe, le chinois, le japonais et

l'arabe pour les niveaux A1, A2-B1 et B1-B2. Chaque dossier présente les objectifs (communicatifs, culturels, langagiers et transversaux) et les documents supports - des documents authentiques interdisciplinaires - les scénarios pédagogiques composés de séances et d'activités corrigées et des fiches d'exercices pour les élèves.



Des fiches et séances filmées pour la pratique de l'enseignant

Comment enseigner les langues

vivantes de la maternelle au lycée ? En **12 fiches**, Eduscol (ministère de l'Éducation nationale) donne des pistes aux enseignants pour travailler la compréhension et l'expression orales et écrites en classe, l'interdisciplinarité, pour intégrer les outils numériques qui favorisent l'autonomie et l'implication des élèves, ou encore pour mutualiser et enrichir ses pratiques. La dimension culturelle de l'enseignement est soulignée avec des fiches sur la compétence culturelle, l'articulation entre contenus linguistiques et culturels en lien avec le CECRL ou l'ouverture aux autres cultures. Rédigées par des inspecteurs et des enseignants de langues (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais), ces fiches sont accompagnées d'une ou plusieurs vidéos - extraits de séances filmées dans lesquelles un enseignant revient sur sa pratique.



L'éveil aux langues avec EDILiC

Créée en 2001, l'association internationale EDILiC (Éducation et diversité linguistique et culturelle) promeut l'éveil aux langues, une approche pédagogique qui ne vise pas l'enseignement d'une langue en particulier, mais la découverte active de la diversité des langues du monde. Adaptable dès le préscolaire, dans des classes linguistiquement homogènes ou non, l'approche favorise une ouverture linguistique et culturelle chez l'élève et le désir d'apprendre d'autres langues. Elle permet aussi la valorisation des langues de la

classe. Le programme Eulang, soutenu par l'Union européenne, a développé l'éveil aux langues en Europe et en dehors. EDILiC recense des **sites d'éveil aux langues** dans plusieurs pays (Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, France, Autriche, Suisse, Slovénie et Québec). Elle donne aussi accès à EDIL, sa base de données de matériaux didactiques. La recherche s'effectue par domaines, attitudes, savoirs, aptitudes, langue, thème, durée de l'activité, modalité de travail ou encore mot clé.



Une sélection de sites pour apprendre les langues

Thot Corsus - site de promotion de l'apprentissage animé par une équipe experte en éducation, formation, formation à distance et multimédia - propose ici une **sélection de sites pour apprendre les langues** (allemand, anglais, espagnol, grec, italien, portugais et russe) telles qu'elles sont parlées par les locuteurs natifs. Les sites et podcasts présentés - sites multilingues et sites pour chacune des langues - proposent des contenus de diverse nature : des cours de niveaux B1 et B2, des émissions de radio classées par thèmes, des activités pour travailler l'oral, la prononciation et le lexique ou encore des enregistrements audios réalisés en classe avec l'aide d'une assistante de langue. (Mise à jour en octobre 2018)



Des enregistrements audio et vidéo pour tous les niveaux

PodCaz (académie de La Réunion) donne accès à des centaines d'enregistrements de 1 à 2 mn de natifs **allemands, anglais, espagnols et chinois**, classés par niveau (A1, primaire, collège, baccalauréat) et accompagnés d'une fiche d'exploitation pour les niveaux A1 et primaire. Dans des vidéos exploitables en classe pour entraîner les élèves au bac, des natifs allemands, anglais et espagnols témoignent de leurs expériences de mobilité et d'échanges à l'étranger et parlent des lieux et des formes de pouvoir (l'université en Allemagne, le pouvoir des tabloïds en Australie, la reconnaissance afro-américaine...) ainsi que des mythes et des héros de leur pays. Des banques de son présentent les principaux événements annuels des pays hispanophones, anglo-saxons et germanophones.

Vient de paraître

Sélection de Sophie Condat, chargée d'études documentaires, CIEP

Bilan des projets Erasmus+ sur l'enseignement et l'apprentissage des langues 2014-2017

Agence Erasmus+ France/Education Formation
Bordeaux : Agence Erasmus+ France/Education Formation,
août 2018, 44 p.

<https://bit.ly/2zu6EaD>



Afin d'améliorer leurs compétences linguistiques, enseignants et apprenants peuvent choisir de participer aux projets de mobilité Erasmus + qui permettent d'étudier, de se former ou de faire un stage dans l'un des 33 pays du programme. Mais quel est leur impact réel ? Si 12% des enseignants du

primaire et du secondaire déclarent parler couramment la langue avant leur expérience de mobilité, 82% d'entre eux notent une amélioration de leurs capacités d'expression. Erasmus+ permet aussi de mener des projets de partenariats entre établissements scolaires. Ceux-ci sont présentés ici, comme la communauté en ligne d'enseignants en Europe **eTwinning**, pour échanger entre pairs, se former à des nouvelles pratiques pédagogiques et numériques, ou encore mener des projets avec d'autres classes.

Grammaire ? Vous avez dit grammaire ? Représentations et pratiques enseignantes : dossier

Marie-Pascale HAMEZ coord., Myriam PEREIRO coord.
Les Langues modernes, septembre 2018, n° 3, 96 p., bibliogr.



La grammaire est de retour en classe de langue. A l'heure de la perspective actionnelle dans l'enseignement-apprentissage des langues et de l'essor des technologies numériques, comment repenser son enseignement ? Décliné en trois thèmes - la formation des stagiaires/

enseignants, leurs représentations de la grammaire et l'apprentissage sur corpus - le numéro révèle une grande diversité d'approches et de pratiques. Il propose aussi des démarches et des outils à l'enseignant, du primaire au supérieur, telles que des pistes pour que le temps d'enseignement de la grammaire n'empiète pas sur la pratique d'activités langagières et la présentation d'un outil de remise à niveau grammatical en anglais destiné aux futurs enseignants du secondaire. Il encourage aussi à penser les pratiques à l'aune des évolutions didactiques et pédagogiques.

Des Sacs d'histoires pour améliorer l'intégration linguistique et culturelle d'élèves de classe d'accueil : présentation et observation d'un projet innovant

Murielle ROTH, Jean-François DE PIETRO. Neuchâtel : IRDP, avril 2018, 6 p., (IRDP Focus)

<https://bit.ly/2JMtYEo>



Comment favoriser l'intégration linguistique et culturelle des élèves allophones ? En fabriquant des sacs d'histoires plurilingues. Inspiré des *story sacks* anglais, le projet « Sacs d'histoires » a connu de multiples adaptations, notamment en Suisse dans le canton de Genève, où il a été mis en place dans une classe d'accueil pour favoriser l'intégration de migrants de 11 à 18 ans. Le présent document en rend compte. Il présente le projet, les démarches pédagogiques mises en place, les apports pour les élèves et les principes que les dispositifs visant l'intégration linguistique, scolaire, culturelle et sociale d'élèves allophones devraient prendre en compte. Mais, qu'est-ce qu'un sac d'histoires ? Les enseignants, élèves et parents sont invités à réaliser ensemble un sac contenant un livre bilingue - en langue française et en langue de l'apprenant -, et des jeux. Porteur d'altérité, le livre est un passeur réel et symbolique entre deux espaces langagiers et culturels, celui de l'école et celui de la famille. En reliant la langue de scolarisation et les langues des élèves, la démarche permet de valoriser leur identité plurielle, de développer leur répertoire langagier, de les ouvrir à la diversité culturelle et linguistique et au vivre ensemble et d'intégrer la compétence plurilingue et interculturelle des parents dans le projet de classe.

More languages? - PlurCur!: Research and practice regarding plurilingual whole school curricula

Elisabeth ALLGAUER-HACKL, Kristin BROGAN, Ute HENNING, et al.
Strasbourg : Conseil de l'Europe, mai 2018, 184 p., bibliogr.

<https://bit.ly/2Kgv91e>



Le programme du CELV « PlurCur - vers des programmes scolaires plurilingues pour tous les établissements scolaires - Exemples de pratique dans les écoles »

(2012-2015) cherchait à traduire la politique linguistique européenne visant le plurilinguisme des individus au sein des établissements scolaires. La publication présente les leçons de la mise en place de programmes scolaires plurilingues dans 16 écoles (en Autriche, Allemagne, France et Italie). Il est ainsi question de valorisation et de promotion du multilinguisme dans l'action pédagogique et institutionnelle des établissements, de l'exploitation du potentiel multilingue des arrivants dans le système éducatif allemand, d'activités théâtrales multilingues ou encore de cours bilingues d'éducation physique.

SPIRAL: School-teacher professionalisation: intercultural resources and languages: recommendations

SPIRAL

Bruxelles : Commission européenne, 2018, 32 p.

<https://bit.ly/2z3x5DN>



Le projet européen SPIRAL (2015-2018), cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme ERASMUS+,

a été porté par un consortium issu de cinq pays européens (Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni), et piloté par le CIEP. Son objectif était de renforcer la qualité des programmes de formation des futurs professeurs du premier degré par le biais d'un cadre de référence commun contenant des grilles d'évaluation, une charte qualité, un référentiel de compétences ainsi qu'un guide de mobilité compatible avec les exigences des systèmes nationaux d'enseignement. Se basant sur ces trois années de coopération qui ont vu le placement de 90 étudiants dans des salles de classes européennes et l'échange de 15 de leurs formateurs, ainsi que sur les résultats d'une étude d'impact de ces mobilités, les partenaires du projet SPIRAL livrent leurs recommandations ainsi que leurs outils pour faciliter la période de mobilité tant pour l'étudiant que pour l'établissements d'accueil.

Lecture partagée

De Bernadette Plumelle, responsable du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires, CIEP

Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères : oser dire le nouveau monde

Ghantal MANES-BONNISSEAU, Alex TAYLOR

Ce **rapport** remis au ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, en septembre 2018 définit les perspectives d'un nouvel enseignement des langues en France avec pour objectif que « chaque élève [soit] capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire » et que l'enseignement des langues « s'inscrive dans une perspective européenne commune forte ». Les auteurs du rapport, Alex Taylor, anglais, journaliste avec une expérience passée d'enseignant et Ghantal Manes-Bonnisseau, enseignante

puis inspectrice générale d'anglais, offrent une analyse des conditions nécessaires pour mieux enseigner les langues en France.

Après avoir fait le bilan des transformations de l'enseignement des langues en France depuis 2005, ils passent en revue tous les changements à mener pour atteindre cet objectif, qu'il s'agisse de la formation des enseignants, des pratiques de classe ou des modes d'évaluation en s'inspirant d'expériences françaises et étrangères. Ce regard comparatiste sur l'enseignement des

langues à partir d'observations de classes en France et dans plusieurs pays européens illustre leurs recommandations. Quelques passages du rapport rapportés ci-dessous donnent à voir des **démarches innovantes** ou d'autres manières d'apprendre ou d'enseigner pour le profit de tous.

Éclairage des recherches scientifiques

En Europe. L'apprentissage d'une langue étrangère commence dans la majorité des pays entre 6 et 8 ans. Stanislas Dehaene, dans une **conférence** au Collège de France (octobre 2016) comme dans son livre *Apprendre !*, montre la capacité du cerveau humain à assimiler une/des langues dès la naissance. Cette puissance d'assimilation se referme relativement tôt et la capacité d'apprendre une langue comme une langue maternelle disparaît vers 10-12 ans. Selon ces études, il est important de respecter les rythmes d'apprentissage et d'enseigner plus souvent et moins longtemps pour les plus jeunes : des séquences de 15 ou 20 minutes réparties sur quatre ou cinq jours de la semaine favorisent l'apprentissage des langues. En Allemagne (Sarre), des recherches ont établi qu'il est plus efficace d'apprendre d'abord une langue très contrastée avec sa propre langue maternelle, avant d'entamer une troisième langue.

Immersion bilingue et culturelle

Des études montrent que, même si au début l'enseignement d'autres matières par le biais d'une langue vivante est plus difficile, l'attention requise augmente l'intérêt et la compréhension du contenu. Les jeunes enfants luxembourgeois passent 44 % de leur temps dans les cours de langues vivantes. En Irlande, dans les *gaelscols* (écoles gaéliques), la plupart des élèves ne parlent pas le gaélique à la maison mais dès 7 ou 8 ans, ils sont capables d'alterner à volonté le gaélique et l'anglais. En Savoie, 18 classes en **immersion bilingue** étudient en anglais (d'autres langues sont possibles) les mathématiques, la géographie, etc. Ils acquièrent un niveau et surtout une très grande confiance non seulement dans la langue vivante mais aussi dans la matière enseignée.

L'Irlande instaure au sein du système scolaire une année dite « de transition » vers 15 ans durant laquelle l'élève est libéré durant une année du stress des notes (*an exam-free zone*). Les cours de langues sont uniquement des cours d'immersion culturelle – regarder les films, parler, faire des cours de cuisine, etc.

Multilinguisme

Les auteurs du rapport citent une **recommandation** de la Commission européenne (mai 2018) qui souligne les atouts que représente la maîtrise de plusieurs langues étrangères en termes d'insertion sociale et d'employabilité. Des expériences

étrangères mettent en valeur les richesses linguistiques et culturelles de classes multilingues. En Irlande, en début d'année, dans le cadre d'un *speed-dating* international, chaque élève doit enseigner et apprendre un mot, une expression dans toutes les langues représentées dans la salle, ce qui met en valeur les richesses linguistiques et culturelles de classes multilingues et donne la fierté de sa langue à chacun. Dans ce même pays, des clips ont été tournés qui vantent les mérites d'Irlandais, *Language heroes*, qui parlent différentes langues dans la vie quotidienne.

Apprendre une discipline dans une langue étrangère

À Lille, un concours de communication scientifique est organisé par le rectorat, la Dareic et le British Council, *SchoolLab*. Les candidats, des élèves de troisième, doivent présenter un concept scientifique en trois minutes en anglais. Des finales sont organisées dans chaque collège, un jury désigne l'équipe lauréate, qui participera à la finale académique comme on peut le voir sur [Youtube](#). Dans la Sarre, en Allemagne, une **politique d'enseignement bilingue** mise en place à grande échelle en 2014 donne déjà des résultats excellents. Dans la communauté de Madrid l'enseignement bilingue a été largement déployé dès les années 1990 ; il concerne aujourd'hui une école primaire sur deux.

Enseigner une langue sans oublier la grammaire

« Je veux bien apprendre l'anglais, mais pas la grammaire », « Je ne veux pas que mes enfants apprennent la grammaire, je veux qu'ils parlent la langue ». En France, parents et élèves réagissent à une vision de l'enseignement qui, il y a longtemps, se focalisait sur l'enseignement de la grammaire mais des exemples étrangers montrent que la place de la grammaire est préservée. Ainsi, aux Pays-Bas, après 35 minutes consacrées à de la production orale avec travail en groupe, les dix dernières minutes de chaque cours sont systématiquement consacrées à une explication par écrit des éléments appris.

Le **programme** actuel du Centre européen pour les langues vivantes fait écho aux principales propositions de Chantal Manes-Bonnisseau et Alex Taylor pour dynamiser l'apprentissage des langues étrangères en France : enseignement des langues dès le plus jeune âge, formation des enseignants, littératie numérique, environnements d'apprentissage... On trouvera certains de ces projets présentés dans les premières pages de ce numéro ■

